

N° 2023-098

DECHETS – RAPPORT ANNUEL

L'an deux mil vingt-trois le 04 octobre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 28 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. VIBERT Christian est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, CHENU Azélie, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC JACQUES, DUCOGNON Guy, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne (qui donne pouvoir à M. BOCH), BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHAMOOUSSIN Bernadette (qui donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER), FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse

MM. GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27

Présents : 18

Absents : 9

pouvoir : 3

Vu la loi n°95-101 du 3 février 1995.

Vu le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015.

Le Président rappelle au Conseil Communautaire qu'au titre de ses compétences en matière de gestion des déchets, la Communauté de Communes est tenue de produire un Rapport annuel sur le coût et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets. Le rapport annuel 2022 est présenté en séance par M. Cyril CHENAL, Responsable du service.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE à l'unanimité le rapport de l'année 2022.

FAIT ET DELIBERE LE 4 OCTOBRE 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

